ROYAUME DU MAROC Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Branche Electricité

المملكة المغربية المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

قطاع الكهرباء

Pôle Industriel
Direction Centrale Production
Direction Exploitation Renouvelables

3/DI/CPR/DXR/XA/31/2020

Casablanca, le 0 5 FEV 2021

Monsieur le Directeur Général de SGTM

Réf. :- Votre lettre Réf HK/LM/2021/017 du 20/01/2021.

- Nos Lettres n°3/DI/CPR/DXR/XA/207/2020 du 28/08/2020 et 3/DI/CPR/DXR/27/2020 du 25/12/2020 PV de la réunion du 05/08/2020.

Objet : Désordres au niveau du bassin inférieur de la STEP d'Afourer. Marché N° SP 0225 MT4 Travaux de génie civil de la construction de la STEP Afourer

Nous vous rappelons que les fissures observées sur le couronnement du bassin inférieur, réalisé par vos soins dans le cadre du marché cité en objet, ont apparu pour la première fois lors de la mise en eau du bassin en mai 2005 et avant la réception provisoire. Cette anomalie a été consignée comme réserve majeure au niveau du PV de réception provisoire générale.

Après la mise en place de la solution technique proposée par le bureau d'étude APPLIGEO (consultant mandaté par le groupement) et validée par EDF, il a été constaté de nouveau la réactivation de ces fissures qui ont évolué à des dégradations importantes au niveau du couronnement du bassin inférieur et de son complexe d'étanchéité.

Lors de la prononciation de la réception définitive, SGTM a mis en place une caution bancaire d'un montant de 12 265 800 MAD comme garantie en attente de la levée de cette réserve majeure.

Depuis lors, L'ONEE a sollicité à maintes reprises le groupement contractant ALSTOM - SGTM pour remédier définitivement aux désordres et dégradations du bassin inférieur qui ne cessaient d'évoluer menaçant la stabilité et la sécurité du bassin et engendrant la limitation de la capacité de la STEP.

Lors de la réunion tenue à Afourer le 04/12/2017 entre ONEE et SGTM, les deux parties ont convenu :

- SGTM évacuera dans l'immédiat les bordures en béton ayant subis un déplacement sur les talus
- Par la suite, elle procédera, en collaboration avec un spécialiste de géomembrane et après approbation par l'ONEE, à une réparation provisoire au niveau des zones endommagées,
- Les deux parties procéderont chacune de son coté à une expertise en vue de diagnostiquer l'origine des désordres et proposer en coordination avec les Ingénieurs conseils consultés les solutions appropriées.

SGTM a réalisé les travaux de la solution provisoire en juin 2019 (enlèvement partielle des bordures et réparation de certaines zones fortement dégradées de la géomembrane). L'ONEE a signalé le 22/08/2019 à SGTM que les parties réparées du complexe d'étanchéité du bassin inférieur dans le cadre de la solution provisoire ont lâché au niveau des talus.

ROYAUME DU MAROC

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Branche Electricité

Eu égard de ce qui précède nous soulignons que :

Le plan d'actions proposé par SGTM dans sa correspondance du 20/01/2021 a été réalisé en partie en juin 2019 par SGTM elle-même avec la réapparition des désordres deux mois plus tard. Ceci démontre que la solution proposée par vos soins n'a pas remédié à la réserve majeure constatée depuis la mise en service qui ne cesse d'évoluer en désordres importants compromettant la sécurité et la stabilité du bassin et engendrant des pertes financières à l'ONEE.

SGTM doit honorer ses engagements contractuels et proposer une solution pour résoudre définitivement ce dysfonctionnement comme consigné dans les PV de réunions ONEE - SGTM du

04/12/2017 et du 12/08/2020.

En conséquence, nous vous prions de nous communiquer la solution définitive que vous comptez mettre en œuvre et le planning des travaux avant le 26 février 2021. Passé ce délai, nous nous réservons le droit de prendre les dispositions qui s'imposent, en l'occurrence la confiscation de la caution mise en place par vos soins au titre du procès-verbal de réception définitive du marché cité en objet.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, nos meilleures salutations.

